

# ***La Tribune du C.D.I.A***



***Hiver 2008 / 2009***

***Le bulletin d'information  
du Comité de Défense des Intérêts de l'Abadie  
Edition de Décembre 2008***

## **COMPTE RENDU DE** **L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2008**

Notre A.G. s'est déroulée à la salle Anghilante de l'Abadie.

Etaient invités et présents les représentants des communes : MM. Colomas et Barra et Mme Barraya (Saint André de la Roche), Mme Khaldi (Nice), M. Raschi (Cantaron) – à l'exception du représentant de Tourrette - ; d'autre part, pour les associations, Mme Gaziello (« Un cœur pour l'Ariane ») et M. Mazzolini (« Paillons Environnement »). Les points suivants ont été abordés.

A propos de la SONITHERM, le CDIA continue à participer aux différentes CLIS et a obtenu la mise en œuvre d'analyses des olives, huiles et sols. Le CDIA participe à ce suivi.

La prochaine CLIS a été fixée au 30 Juin 2008. Prévues au mois de Février, elle a été reportée pour des raisons électorales. M. Closse trouve cela excessif et met encore en doute la transparence des documents fournis par les dirigeants de la SONITHERM. Les résultats complets de 2005 n'ont toujours pas été obtenus. L'étude récente de l'INVS met en évidence l'impact des UIOM sur la santé. Les normes sont elles respectées ? Il faut toujours 6 à 12 mois pour obtenir les résultats.

M. Tomatis fait ensuite un résumé sur la surveillance qui a été mise en place avec la participation du CDIA. Ce suivi a été validé par l'AFSSA.

Nous voulons que ces analyses continuent à être réalisées au cours des années à venir et que la capacité d'incinération (de l'ordre de 1000 tonnes par jour) n'augmente pas.

Après le discours de M. Estrosi, lors des travaux du Grenelle de l'environnement, se déclarant opposé à l'incinération, le CDIA voudrait qu'il clarifie sa position alors qu'il est à la tête de l'exécutif du département et de la future Communauté urbaine.

M. Chouvy évoque le cas de l'agglomération de Clermont Ferrand où des solutions alternatives ont été trouvées. Il faut que les associations et les élus travaillent de concert pour que d'autres solutions voient le jour, pour nous et les générations à venir. Le CDIA souhaite qu'à terme, l'incinérateur disparaisse. Nous sommes prêts à mettre en place et à soutenir les actions allant dans ce sens.

Mme Gavache, ancienne Présidente du CDIA, explique que la fin de l'exploitation étant prévue en 2018, on ne doit pas accepter d'aller au-delà. Aux USA, assure-t-elle, les taux de dioxines tolérés sont infimes, donc si les taux actuels sont conformes aux normes européennes, c'est encore beaucoup trop.

Mme Khaldi prend la parole pour dire que M. Estrosi est favorable à l'environnement, qu'elle a pris note de ce qui a été dit et qu'elle le transmettrait à M. le Maire de Nice. Elle promet une réponse de sa part et un futur rendez-vous.

→ *Six mois après nous n'avons rien reçu, malgré notre relance.*

Mme Gaziello a interrogé M. Estrosi sur ce qu'il comptait faire. La réponse est qu'une étude des risques sanitaires des vallées du Paillon est en cours. Mme Gaziello insiste sur le fait que c'est une véritable étude épidémiologique que nous demandons. Véolia, dit-elle, doit rendre le tri efficace. Mme Khaldi est d'accord sur ce dernier point et insiste sur l'incivisme. Pour M. Veran la communication doit passer par les enfants. Il trouve dommageable que les composteurs soient distribués au compte-goutte.

M. Colomas prend la parole. Il a pris contact avec les différentes associations depuis les dernières élections et s'est engagé à « l'ouverture ». On compte sur le territoire de la commune plusieurs points de pollutions (SNPA, carrières,...). Mme Barraya, adjointe à l'environnement, est en charge des dossiers. Elle a été désignée pour les relations avec le CDIA.

M. Colomas rappelle qu'il représente M. Estrosi, Président du Conseil Général. Après la parution du rapport des médecins, il a écrit à M. le Préfet demandant que la CLIS ait lieu rapidement. Il y a des solutions alternatives au brûlage et il faut qu'on les trouve le plus rapidement possible. Il termine en soulignant qu'il faut travailler ensemble et laisser de côté les différends politiques, que la Mairie a besoin d'associations telles que le CDIA pour porter le message de la protection de l'environnement.

M. Tomatis revient sur le cas de Clermont Ferrand car nous avons à faire à une UIOM équivalente à celle de la SONITHERM quant à sa capacité. Ce que Véolia sait faire à Clermont Ferrand, il est capable de le réaliser à Nice. M. Chouvy ajoute qu'il y a aussi dans ce projet, une valorisation des déchets pour la production d'énergie. A Nice, Véolia doit trouver des solutions alternatives.

M. Closse enchaîne sur le sujet suivant : l'exploitation des carrières par la SEC.

M. Tomatis dit que les tirs sont toujours « officiellement » en dessous des normes (entre 1,5 et 2,5 mm/sec <10), à quoi M. Ercolani, riverain de la carrière, informe que pour la deuxième fois il a reçu des jets de pierre sur sa toiture. La situation a empiré depuis un an, depuis que les tirs ont attaqué l'éperon Tegedor. A la suite des tirs et des pluies du mois de mai,

une partie des banquettes s'effondre. M. Colomas demande un compte rendu bien détaillé afin qu'il puisse demander une CLI dans les délais les plus rapides. Il faut à tout prix que l'exploitation cesse en 2017. MM. Tomatis et Benotto ont été reçus par M. Frère, Maire de Tourrette-Levens, qui s'est déclaré favorable à cette fin d'exploitation à cette date.

→ *Dernière minute : contrairement à ces déclarations, lors du dernier conseil municipal, les élus de Tourrette-Levens ont donné à l'unanimité leur accord pour la reconduction de l'exploitation jusqu'en 2023 (Nice-Matin du 1<sup>er</sup> décembre).*

M. Colomas se dit très inquiet pour l'éperon Tegedor. Une action de tous est nécessaire avant qu'une maison ne se retrouve au fond du vallon. M. Goiran a, lui aussi, été victime de retombée de pierre ; il en a averti la Mairie. M. le Maire fait état de pressions de la Chambre de commerce qui ne veut pas la fermeture de la carrière pour des raisons économiques et déplore qu'il y a plus de 50 ans que la commune de Saint André en subit les nuisances.

M. Cavaglieri rappelle que seul le CDIA s'était opposé aux extensions en tant qu'association de riverains. M. Colomas regrette que des plaintes n'aient pas été déposées par des particuliers. Pour M. Benotto la réglementation n'est pas respectée et il n'y a pas de contrôles inopinés.

→ *Dernière minute : MM. Goiran et Ercolani, après avoir essuyé une pluie de pierres ont déposé plainte à la gendarmerie, pour mise en danger de la vie d'autrui.*

Au sujet de l'eau : M. Colomas informe que, lors de la réunion du contrat des rivières, l'exploitant s'était déclaré obligé d'avoir recours au forage pour arroser les poussières. En effet, l'été 2007, à cause du manque d'eau, il n'avait pu le faire qu'imparfaitement. M. le Maire s'insurge en rappelant que la SEC n'a pas le droit de vider la nappe phréatique. Si elle a besoin d'eau, elle n'a qu'à l'acheter : « il faut que les associations nous aident dans ce combat ».

→ *En conséquence, nous avons demandé depuis une entrevue à M. Colomas pour envisager les actions à entreprendre et garantir la sécurité des habitants ; d'autre part, à M. Frère, afin d'entendre ses explications.*

M. Closse entame le débat sur la SNPA et ses nuisances.

M. Tomatis parle de la visite de l'usine par des membres du CDIA avec l'ingénieur du bureau d'études et du rapport établi par le directeur de l'école Félix Colomas. Le CDIA a envoyé le 31 Mars 2008, un courrier à la DRIRE, pour connaître les résultats de leur visite de contrôle de l'arrêté préfectoral du 14 Janvier. A ce jour, aucune réponse à notre courrier, la DRIRE joue-t-elle vraiment son rôle ? Il a fallu plus de 10 ans pour obtenir un écrit sur les nuisances olfactives. La préservation de la santé des

enfants est posée, une enquête est en cours et il y a encore des odeurs très fortes la nuit.

M. le Maire dit qu'il cherche activement des terrains pour que l'usine déménage et des discussions sont en cours, cette usine étant trop vieille pour être modernisée.

M. Closse aborde rapidement le sujet de l'usine Gerland ; Le CDIA va travailler sur les nuisances qu'elle induit.

Les routes : M. Closse rappelle à M. Colomas, que lors de leur entretien, il s'était engagé à faire le tour de la colline afin de lister les différents problèmes. M. Colomas répond qu'il va satisfaire rapidement cette demande. Il aborde aussi le problème de l'écoulement des eaux pluviales qui devient alarmant, car les sols sont de plus en plus imperméabilisés et les propriétaires ne respectent pas toujours la réglementation. Les eaux de pluie doivent pouvoir s'écouler naturellement par les terrains (utilisation de bourrelets en goudron, déviations...). Comme pour le tri, il faut une information plus efficace à l'adresse de la population. Pour les nouvelles constructions, il y a obligation de créer un bassin de rétention. M. Tomatis demande s'il n'y a pas une possibilité d'utiliser les bassins proches de la salle Anghilante comme bassins de rétention. M. Colomas répond que l'idée est bonne et qu'il va demander une étude dans ce sens.  
→ *Sur ces différents points, nous sommes toujours dans l'attente de décisions et d'actions entreprises.*

Les transports : Le CDIA travaille pour obtenir un service régulier en correspondance avec le Pont Michel. M. Colomas dit qu'il est en relation avec Mme Lartigeau (directrice des transports de la CANCA) et que ses services travaillent actuellement sur ce projet. Il tient compte de notre demande pour la relancer. Il trouve que depuis que l'on parle de la ligne 2 du tramway, on oublie un peu la fin de la ligne 1. Il faudra se battre pour l'obtenir.

D'autres questions comme les composteurs, les prix des centres aérés en fonction du secteur, le tri des déchets mal faits, l'emplacement du conteneur à verre et le manque de communication sur la colline ont été abordés.

Après l'élection du nouveau bureau qui a permis d'accueillir M. Claude Veran, la séance s'est terminée par un apéritif d'honneur offert à tous.

## **NON AU BRULAGE DE 105 000 TONNES**

## **DE DECHETS A LA CIMENTERIE VICAT**

Le projet de brûlage de 105.000 tonnes de déchets dans la cimenterie VICAT vient d'être relancé par le cimentier avec le concours de l'Etat.

Cette relance survient alors que :

- l'étude du Conseil Général sur la qualité de l'air dans les Paillons et ses conséquences sur la santé des habitants n'est pas achevée ;

- Les résultats officiels des mesures de la qualité de l'air dans les Paillons font apparaître une pollution élevée, avec des dépassements très fréquents des valeurs limites notamment en poussières fines de moins de 10 microns.

- le gouvernement français vient d'être mis dans l'obligation de lancer une étude sur les causes de pollution anormalement élevée dans notre région.

Face à cette situation le collectif des élus et associations de défense de l'environnement des Paillons, dont le CDIA, vous invite à signer la pétition qui sera apportée au Préfet pour manifester notre opposition à ce que les vallées des Paillons deviennent les « poubelles » du département au détriment de notre santé et de celle de nos enfants.

Les récentes études de climatologie ont montré que les masses d'air circulent alternativement de la mer vers nos vallées, personne n'est donc à l'abri des polluants rejetés dans l'atmosphère, alors que la Sonitherm est depuis fin 2005 dotée de filtres dont l'efficacité reste à prouver, cela ne sera même pas vrai pour les cimentiers !

→ *Dernière minute : Le préfet vient d'autoriser le cimentier Vicat à brûler ces déchets dans la vallée. Nous sommes concernés directement.*

**PLAN DE SUIVI DES HUILES**  
**DANS LA ZONE DE L'INCINERATEUR DE L'ARIANE:**

Dans notre Tribune de fin d'année, nous prenons l'habitude de vous communiquer les résultats du plan de suivi des huiles de la zone couverte par l'usine d'incinération.

Tout d'abord un bref rappel pour ceux qui sont de nouveaux Abadiens... et pour bien d'autres :

depuis de très nombreuses années, le CDIA exige de la Sonitherm et de l'Administration qui siègent à la CLIS (Commission locale d'information et de surveillance), un maximum de transparence sur les rejets des 4 fours. A la fin de l'année 2006, est née l'idée d'un plan de suivi des huiles et olives, un oléiculteur abadien et un oléiculteur levensois ont accepté que soient prélevés des olives et de l'huile analysées par le laboratoire CARSO.

Entre la récolte de 2005 et ces analyses de 2006, l'incinérateur avait été mis aux normes réclamées par la Communauté européenne par l'installation de filtres.

Pour notre part, nous avons voulu couper court à un dialogue de sourds avec la Sonitherm et l'Administration à propos des résultats obtenus lors de **l'analyse des olives en 2005** (*résultats dont nous n'avons pu obtenir les originaux*) et nous avons fait pratiquer à nos frais par le même laboratoire Carso, **l'analyse d'un échantillon d'huile de décembre 2005**. Ce sont ces résultats qui nous servent de référence:

- Dioxines et furannes = **0,26 pg/g de matière grasse**
- PCB de type dioxine = **0,58 pg/g de matière grasse**

La teneur maximale autorisée par la Communauté européenne est pour chaque élément de **0,75 pg/g de matière grasse** et la recommandation « sur la réduction de la présence de dioxines, furannes et PCB dans les aliments pour animaux et les denrées alimentaires » du 6 février 2006 fixe un niveau d'intervention de **0,50 pg/g de matière grasse** sur huiles et graisses végétales.

Résultats pour la campagne 2006 :

- Huile de l'Abadie : dioxines et furannes **0,079 pg/g de mat gr**
- Huile de Levens : dioxines et furannes **0,085 pg/g de mat gr**

Cette baisse très significative est « peut-être la conséquence de la mise en conformité des installations de traitement des fumées » nous répondait-on lors de la CLIS du 30/01/2007, mais on ajoutait aussitôt que le mécanisme de transfert de la molécule de dioxine vers l'olive est totalement inconnu.

Pour le CDIA, entre les 2 récoltes de 2005 et de 2006 un seul paramètre a fortement varié c'est la mise en conformité de l'usine de la SONITHERM.

Au cours de l'année 2007, la CLIS a décidé de mettre en place un plan de suivi plus large portant sur 4 oliveraies (l'Abadie, Rimiez, Vinaigrier et Levens hors du panache de l'incinérateur) concernant l'analyse des dioxines et furannes mais aussi les PCB de type dioxine que le CDIA réclamait depuis 2 ans de même que l'analyse des sols.

Résultats pour la campagne 2007:

Dioxines et furannes	PCB de type dioxine
Huile de l'Abadie : <b>0,10 pg/g de mat gr</b>	Huile de l'Abadie : <b>0,28 pg/g de mat gr</b>
Huile de Rimiez : <b>0,074 pg/g de mat gr</b>	Huile de Rimiez : <b>0,27 pg/g de mat gr</b>
Huile Vinaigrier : <b>0,027 pg/g de mat gr</b>	Huile Vinaigrier : <b>0,21 pg/g de mat gr</b>
Huile de Levens : <b>0,12 pg/g de mat gr</b>	Huile de Levens : <b>0,067 pg/g de mat gr</b>

**Il faut veiller à ce que ce suivi soit pérenne sans négliger les autres rejets de l'usine.**

Nouveauté : l'analyse des sols des oliveraies:

Dioxines et furannes	PCB de type dioxine
verger l'Abadie : <b>6 pg/g de mat sèche</b>	verger l'Abadie : <b>2,4 pg/g de mat sèche</b>
verger de Rimiez : <b>1,8 pg/g de mat sèche</b>	verger de Rimiez : <b>1,5 pg/g de mat sèche</b>
verger Vinaigrier : <b>2,3 pg/g de mat sèche</b>	verger Vinaigrier : <b>2 pg/g de mat sèche</b>
verger de Levens : <b>12 pg/g de mat sèche</b>	verger de Levens : <b>12 pg/g de mat sèche</b>

Références de l'INSERM pour les dioxines et furannes.

- zones rurales : 0,02 à 1 pg/g de matière sèche
- zones urbaines : 0,2 à 17 pg/g de matière sèche
- zones industrielles : 20 à 60 pg/g de matière sèche

La recherche de métaux lourds (mercure, cadmium, chrome, nickel et plomb) montre « une anomalie naturelle modérée » pour le verger de l'Abadie en ce qui concerne le mercure et le plomb, nous avons demandé et obtenu lors d'une réunion à la CANCA que soient effectuées 2 analyses complémentaires sur l'Abadie, dans une oliveraie proche du verger test et dans un terrain situé près de l'incinérateur. Ces prélèvements de terres seront effectués dans quelques jours ainsi que ceux des huiles et olives.



**IL NOUS FAUT UN**  
**MOYEN DE TRANSPORT EFFICACE**  
**SUR LA COLLINE DE L'ABADIE**

« Après la mise en place du tram, nous étudierons les liaisons entre les collines niçoises et le centre-ville... ». C'est ce que l'on nous a répété à longueur de réunions durant les années 2006/2007. Nous sommes bientôt à la fin de l'année 2008, le tram roule depuis 1 an et, comme soeur Anne, nous ne voyons rien venir...

Notre patience ayant des limites, aussi avons-nous décidé de demander un rendez-vous auprès des responsables du service des transports de la CANCA pour réclamer :

- une navette (petit bus) faisant une dizaine de rotations dans la journée entre le Pont Michel et la colline;

Le départ du circuit étant le pont Michel, le bus emprunterait le chemin des Arnaud (aujourd'hui impraticable par un grand bus), il rejoindrait ensuite la Vierge pour redescendre par la route de l'Abadie et revenir au Pont Michel. Ce circuit après avoir été testé par les services responsables ne devrait pas dépasser UNE HEURE.

Si, après avoir lu cette Tribune, vous avez des suggestions à formuler prenez contact avec nous (téléphone, lettre, courriel...) nous sommes à votre écoute et nous tiendrons compte de vos remarques.

Il s'agira ensuite que TOUS ENSEMBLE nous en assurions le succès par

**UNE FREQUENTATION REGULIERE.**

**EN BREF**

**Enquête ménages déplacements des Alpes-Maritimes** : elle se déroulera jusqu'en avril 2009. Il s'agit de recenser les habitudes et les besoins des habitants en matière de transport. Pour toute précisions, un n° vert (gratuit) : 0 805 400 906.

## **COLLECTE DES DECHETS**

**31 octobre 2008.** Nouvelle distribution gratuite, à la Mairie de Saint André de la Roche, de conteneurs pour le compost. Les ambassadeurs de la CANCA, images à l'appui, fournissent toutes explications utiles. Mais après l'exposé, on débat sur la question des déchets en général et on souligne l'étendue des problèmes en attente de solutions :

- Insuffisance du nombre et de la capacité des poubelles,
- Rejet par le tri de certains emballages (pots de yaourts ...)
- Gaspillage de l'eau si on veut rincer les boîtes souillées,
- Incivilité de ceux qui jettent n'importe quoi dans n'importe quel bac,
- Différence de couleur des bacs, d'un département à un autre.

Adressez à *La Tribune* vos remarques et suggestions, nous les répercuterons. Le tri doit être l'affaire de tous.

## **NOUS AVONS REÇU :**

La documentation du Réseau « **Sortir du nucléaire** », fédération de 820 associations, qui a lancé une campagne nationale, avec le soutien des Amis de la terre, du WWF, de Nature et Progrès, etc. (1) et adressé une lettre ouverte au chef de l'Etat. Objectif : que l'Union Européenne atteigne au moins 20 % d'énergies renouvelables d'ici à 2020, dans sa consommation totale. Brochures et DVD disponibles sur <http://boutique.sortirdunucleaire.org>,

Adresse : 9 rue Dumenge – 69317 Lyon Cedex 04

(1) Liste complète sur [www.ninucleaire-nieffetdeserre.org](http://www.ninucleaire-nieffetdeserre.org)

\*\*\*

Malgré notre liste de traductions des sigles et acronymes (*La Tribune*, Printemps 2008) plusieurs lecteurs s'y perdent un peu, on les comprend. Il en est ainsi des PCB.

La lettre d'information du WWF n° 52, « **Sur les traces du Panda** », pour une planète vivante, expose en deux pages concises les dangers de ces molécules chimiques cancérigènes interdites depuis 20 ans mais que le laisser-faire de la puissance publique n'a pas encore permis de neutraliser.

WWF (*Fondation mondiale pour la nature*) – 1 carrefour de Longchamp – 75116 Paris – téléphone 01 55 25 84 84

## CULTURE

### Cinéma :

**GOMORRA** (*Matteo Garrone, It. ; d'après le livre de Roberto Saviano*)

On se rappelle les pages de la Bible (*Genèse, 18-19*) où la punition divine frappe les villes de Sodome et Gomorrhe, coupables de tous les péchés. « Gomorra », c'est la mégapole où le crime organisé sévit partout, Naples en proie à la Camorra.

Deux ados des rues poussés sur les ordures de la misère, drogués de la gâchette, vont pour leur malheur vouloir jouer perso dans un milieu tout entier contrôlé par la mafia : des trafics en tout genre plombant l'économie locale au racket minutieux, maniaque, des pauvres gens.

Depuis la sortie du film, *Saviano* est menacé de mort par la Pieuvre.

**ENTRE LES MURS** (*Laurent Cantet, F. ; avec François Bégaudeau et une classe de 4<sup>ème</sup>, d'après son récit paru aux éd. Gallimard*)

Micro-trottoir à la sortie du cinéma. Un prof : « Je me suis senti mal à l'aise dans le premier quart d'heure : c'était trop gentil, ça ne se passe pas comme ça, les relations sont beaucoup plus distantes.... Après, c'était exagéré, trop violent ! » Un autre : « Mais ce n'est pas un documentaire, élèves et maître jouent leur propre rôle... Et, question violence, on voit bien que tu n'as que des bonnes classes ! » Peu à peu l'accord se fait pour reconnaître que la partition jouée par tous, parents compris, sonne assez juste : les situations, paroles, connivences et conflits dans un collège « difficile ».

Un film d'utilité publique pour comprendre une certaine école d'aujourd'hui.

### Lectures :

**Wangari Maathai, CELLE QUI PLANTE LES ARBRES** (éd. France-Loisirs), s'est mise en tête de sauver le Kenya : voyant tarir le ruisseau de son enfance, elle réalise que la corruption de ses gouvernants stérilise son pays. Bonne élève, bénéficiaire d'une bourse, elle reviendra des Etats-Unis bardée de diplômes. A la tête du *Mouvement de la Ceinture Verte* (30 millions d'arbres plantés en 30 ans), les humiliations, la prison, les complots politiques attisant les rivalités ethniques, rien ne l'empêchera de lutter sans cesse, en informant.

Tenus en haleine, nous réagissons en direct quand son portable sonne et qu'elle s'entend attribuer le *prix Nobel de la paix 2004*.

La petite paysanne Kikuyu, ouverte au monde dans sa diversité, devient ministre dans le nouveau gouvernement, reste fidèle à son féminisme têtu et tendre et comprend la longue patience qu'il faudra encore pour vivre dans le respect de la démocratie et des cultures.

Sigles et acronymes *utilisés dans cette tribune*

AFSSA	<i>Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments</i>
CANCA	<i>Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur</i>
CLI	<i>Commission Locale d'Information</i>
CLIS	<i>Commission Locale d'Information et de Surveillance</i>
DRIRE	<i>Direction Régionale Industrie recherche Environnement</i>
INSERM	<i>Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale</i>
INVS	<i>Institut National de Veille Sanitaire</i>
PCB	<i>Polychlorobiphényles aussi appelés biphényles polychlorés (BPC)</i>
SEC	<i>Société d'exploitation de Carrières</i>
SNPA	<i>Usine d'asphalte de Saint André de la Roche</i>
SONITHERM	<i>Usine d'incinération de l'Ariane</i>
UIOM	<i>Usine d'incinération d'ordures ménagères</i>



**COMITE DE DEFENSE DES INTERETS DE L'ABADIE  
BULLETIN D'ADHESION 2009**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

demande à être membre de l'association C.D.I.A. en 2008 et verse à ce titre la somme de 15 € en espèces ou par chèque à l'ordre de « C.D.I.A. ».

Fait à ....., *Signature :*

Le ..... 2009

Je suis informé(e) que les informations recueillies sont nécessaires à l'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je m'adresserai au secrétariat de l'association.

A retourner accompagné de votre règlement à :

C.D.I.A. – 2073, route de l'Abadie – 06730 SAINT ANDRE DE LA ROCHE

Ont participé à la rédaction de cette publication Jean-Claude Benotto, Jo Cavaglieri, Jean-Pierre Charles, Nicole Checconi, Didier Chouvy, Jack André Closse, Fernande Dalbera, Lazare Ercolani, Régine Lauro, Michèle Lebard, Hélène Manin, Monique Pasquetti, Marie-Anne San José, Georges Tomatis, Lucette Bontemps.

Pour nous contacter :

Comité de Défense des Intérêts de l'Abadie  
2073, route de l'Abadie – 06730 Saint André de la Roche  
cdia@cdia-abadie.org